

"PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES"

Retrouvez aussi les naissances, décès et anniversaires de mariage de 2020



Achetez local, c'est l'idéal!

La commune de Villers-la-Ville, c'est...

- 95** entreprises dans le Commerce de détail
- 30** entreprises dans l'Horeca
- plus de **150** Professions libérales

Le tissu économique vit **POUR VOUS**. Vivez pour lui!
→ Les contacter ? www.villers-la-ville.be/annuaire



Agenda Communal

Mars-Avril 2021

Bulletin officiel de la Commune de Villers-la-Ville



Sommaire

- P2-3 : Brèves
- P3 : Mobilité
- P4 : Politique
- P5: Finances
- P6 : Energie
- P7 : Prévention
- P8-9 : Groupe d'Action Locale
- P9 : Participation citoyenne
- P10 : Jeunesse
- P10 : Environnement
- P11 : Commerçants & indépendants
- P12 : Tourisme
- P12-13 : Associations
- P14-16 : Supplément Etat civil



Suivez aussi l'info sur fb "1495 - Commune de VillerslaVille"

Bulletin officiel de la Commune de Villers-la-Ville - Editeur Responsable: Julie Charles - Site: <http://www.villers-la-ville.be>

E-mail: ville-la-ville@skynet.be

Date limite de réception des informations pour la prochaine parution: jeudi 25 mars 2021

Brèves

E-Guichet débarque à Villers-la-Ville !

Vos contraintes professionnelles vous empêchent de vous déplacer jusqu'à l'Administration communale ? Vous préférez gagner du temps et recevoir les documents administratifs directement chez vous ? Grâce à l'« e-guichet » c'est désormais possible !

Pour bénéficier de ce service en ligne, sécurisé et disponible 24h/24, rien de plus simple. Vous devez posséder un ordinateur (smartphone ou tablette) connecté à Internet avec lequel vous vous rendrez sur <https://villers-la-ville.e-guichet.be/eguichet>. Vous avez la possibilité de vous connecter via un lecteur de carte d'identité ou grâce à l'application itsme.

Facile d'utilisation et nettement plus rapide, vous aurez la possibilité de vous procurer de nombreux documents tels que des compositions de ménage, certificats de résidence, certificats de nationalité, certificats de vie, certificats de cohabitation légale, déclarations de changement d'adresse, actes de divorce, actes de décès, actes de mariage, actes de naissance, etc.



Sabine Bronckart devient la nouvelle gérante du Complexe sportif



Les membres du Bureau exécutif de la Régie Communale Autonome et du Collège communal ont le plaisir de vous annoncer la récente nomination de Sabine Bronckart comme nouvelle Directrice du complexe sportif de Villers-la-Ville.

Liégeoise d'origine, elle possède toutes les qualités requises pour exceller dans cette fonction. Dotée d'une connaissance approfondie du milieu sportif, elle est notamment diplômée en tant que préparatrice physique. Formatrice et Directrice sportive d'un club de football, elle peut se targuer d'avoir évolué durant quelques années au sein de l'élite du ballon rond féminin. Sportive dans l'âme, elle pratique encore le futsal et avoue s'intéresser à tout ce qui touche de près ou de loin aux pratiques physiques individuelles ou collectives.

Forte d'une expérience de deux années à la tête du Complexe sportif de Jemeppe-sur-Sambre, Sabine compte amener son sens de l'organisation, sa disponibilité et sa rigueur pour maintenir une gestion harmonieuse du Complexe sportif. Menant sa barque avec charisme et caractère, elle connaît l'importance du relationnel dans la réussite et le bon fonctionnement de son équipe de 6 personnes ainsi que dans les liens étroits qu'elle envisage de tisser avec les clubs sportifs. La confiance et l'esprit de famille sont les deux maîtres-mots de sa philosophie !

A 38 ans, Sabine est prête à relever les nombreux défis qui se dressent et on lui souhaite beaucoup de réussite dans ses nouvelles attributions.

Tout savoir sur la vaccination du Covid-19

Suis-je obligé de me faire vacciner ? Qui va me vacciner ? A quoi sert le vaccin ? Pourquoi me faire vacciner ? Quels sont les risques du vaccin ?

Pour répondre à ces questions, Emmanuel Burton, Bourgmestre, Delphine Haulotte, l'Echevine de la Santé, en présence du commissariat Covid-19 de la Région wallonne et d'un médecin généraliste du cercle des médecins de Villers-La-Ville, organisent un **webinaire en direct le 31 mars à 19h30**.

Retrouvez toutes les informations pour vous connectez sur la page <https://www.villers-la-ville.be/actualites/quid-des-vaccinations>. Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, le résumé de la réunion ainsi que d'autres informations suivront dans le prochain agenda communal. N'hésitez pas à contactez Cindy Tielemans au 071/87.03.84 ou Delphine Haulotte au 0486/50.82.92.



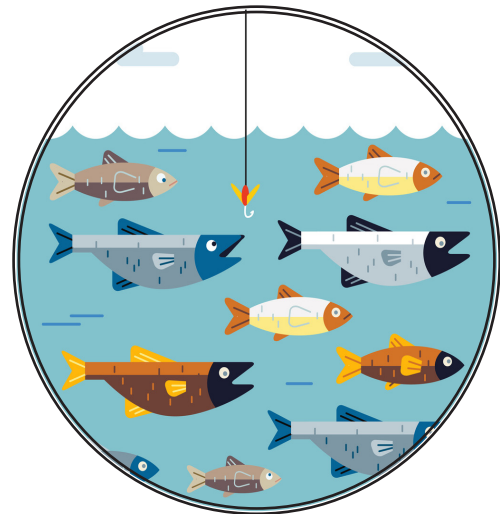
Brèves (suite)

Permis de pêche

Depuis janvier 2021, les 62.500 pêcheurs wallons doivent se rendre sur le site <http://www.permisdepeche.be> afin d'obtenir leur permis de pêche en Wallonie.

Lancé en 2016, le site de délivrance des permis de pêche de la Wallonie rencontre de plus en plus de succès. Ce service en ligne présente de nombreux avantages :

- * Une délivrance immédiate sans déplacement, notamment pour les pêcheurs des autres régions et des pays voisins ;
- * Un paiement en ligne sécurisé ;
- * Un permis authentifié par un QR code qui peut être conservé sur un smartphone ou imprimé en plusieurs exemplaires pour s'assurer d'en être toujours porteur ;
- * La possibilité de nouvelles impressions sans frais supplémentaires, en cas de perte ;
- * La possibilité d'effectuer toutes ces démarches d'inscription pour un autre pêcheur en vue de lui offrir son permis ou de l'aider à l'obtenir.



Mobilité

Le Service Travaux sur tous les fronts !

Trop longtemps considérée comme une autoroute du village, la rue de l'Enfer s'apprête à afficher son visage définitif.

Depuis 2019, la circulation au niveau de la rue de l'enfer à Mellery était déjà ralentie avec l'installation de chicanes. Les mesures de vitesse effectuées au préalable sur ce tronçon avaient affolé le compteur.

Aujourd'hui, c'est un nouveau trottoir qui va viendra notamment border la route. Il permet de finaliser le maillage en place depuis la rue de Strichon vers le centre de Mellery. De plus, les chicanes céderont la place à trois coussins berlinois. Ces dispositifs - placés au centre de la rue et dans des zones sans habitation - obligeront les automobilistes à ralentir et induiront un passage alterné. Les anciennes chicanes ont, elles, montré leurs faiblesses car elles ont provoqué un désaxement de la route.



Parallèlement, nos ouvriers poursuivent leurs tâches quotidiennes dans tous les villages. Durant les premières semaines de l'année, plusieurs opérations de salage des routes ont été entreprises.

Les clôtures de l'école de Tilly et les plantations aux abords de l'établissement sont au planning. L'un des containers de l'école sera aussi déménagé vers l'école de Marbisoux dans le but de créer une demi-classe en plus !

Politique

Conseils communaux 15 & 30 décembre 2020 et 03 février 2021 : retour sur quelques décisions

FINANCES

- Eglise Protestante de Wavre : approbation du budget pour l'exercice 2020;
- CPAS : approbation de la modification budgétaire ordinaire n° 2;
- CPAS : approbation du budget pour l'exercice 2021;
- Budget communal exercice 2021 : approbation;
- Attribution de divers subsides aux associations, clubs et ASBL pour l'exercice 2021 : approbation;
- Attribution de divers subsides de minime importance aux groupements, associations et clubs pour l'exercice 2021 : approbation;
- Dotation communale Zone de Police : approbation du montant;
- Dotation communale Zone de Secours : approbation du montant;
- Dotation communale CPAS : approbation du montant;
- Régie Communale Autonome : approbation du budget 2021 et du plan d'entreprise 2021-2025;
- Espace Public Numérique : adhésion à l'Accord-cadre du SPW pour l'achat d'équipements numériques.

VOIRIE

- Sentier vicinal n° 35 Tilly : autorisation de régularisation du déplacement partiel;
- Travaux de réfection Avenue des Peupliers : approbation du principe des marchés de service pour la mission d'étude de projet et de coordination sécurité-santé;
- Chemin des Sablières Marbais : approbation de réalisation de travaux de rabotage et de pose d'une couche d'hydrocarboné;
- Travaux d'aménagement de chemins agricoles en vue de créer un cheminement cyclable aux chemins N° 3 à Marbais et N° 7 à Tilly entre la rue des Savoyards et la rue de Dreumont à Tilly : approbation des conditions du marché par procédure négociée sans publication préalable.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Zone d'évitement en effet de porte rue du Petit Mont : décision de compléter le règlement complémentaire au code de roulage.

ÉNERGIE

- Approbation de la Convention relative à l'octroi d'un prêt « CRAC » conclu dans le cadre d'un financement alternatif pour la réalisation de travaux visant à l'amélioration de la performance énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments en Wallonie.

ENSEIGNEMENT

- Ouverture d'une demi-classe maternelle à l'implantation de Marbisoux à partir du 18 janvier 2021;
- Ouverture d'une demi-classe maternelle à l'implantation de Marbais à partir du 18 janvier 2021.

ASSOCIATIONS

- Partenariat entre la Commune de Villers-la-Ville et l'ASBL « Territoire de la Mémoire » : approbation de la Convention;
- Collecte des textiles ménagers – Caritas S.A. : approbation de renouvellement de la Convention;
- Collecte des textiles ménagers – Les Petits Rien : approbation de renouvellement de la Convention.

POINTS COMPLÉMENTAIRES

- Motion relative à la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales : intégration de la problématique au sein de la Commission Santé-Bien-être-Famille;
- Motion concernant le projet de réforme fiscale « Smart-Move » du Gouvernement bruxellois : introduction d'une demande au Gouvernement bruxellois d'inscrire la problématique à l'ordre du jour du prochain Comité exécutif des Ministres de la Mobilité et d'une demande de défense de cette volonté d'éviter la double taxation injuste des navetteurs wallons et donc des villersois concernés.



Présentation du budget 2021

Lors du Conseil Communal de ce 30 décembre 2020, Emmanuel Burton, Bourgmestre en charge des Finances, a présenté le budget communal 2021. Celui-ci relève d'un choix politique et reprend les grandes orientations de la Commune.

Ce budget communal est présenté, comme les années précédentes, en boni et sans augmentation de taxe. Il s'agit d'un budget global d'environ 13.000.000€.

Avec ce budget 2021, l'Administration communale – grâce à l'efficacité et aux compétences de chacun des membres de ses services – poursuit sa gestion en bon père de famille et respectueuse des deniers publics. Il reflète et met en œuvre un programme qui a, très largement, été plébiscité par la population.

L'année 2020 a été secouée mais le cap financier et budgétaire a su être conservé grâce à cette gestion stricte et rigoureuse qui permet d'anticiper les années difficiles que nous vivons et qui nous attendent.

LES DÉPENSES ORDINAIRES

L'ensemble des dépenses a été évalué et adapté selon les évolutions connues et/ou anticipées et, comme les recettes, en adéquation avec la circulaire budgétaire. Les emprunts communaux ont été renégociés de telle sorte que les charges de dette soient les plus basses possibles.

En ce qui concerne les dotations, le montant alloué à la **Zone de Police** est en légère hausse par rapport à l'année précédente : 1.029.000€. Pour le **CPAS**, le montant est de 1.454.000€ alors que le budget pour la **Zone de Secours** est fixé à 414.000€.

Les frais de fonctionnement de la **Régie Communale Autonome** sont également intégrés. La gestion saine et rigoureuse du Bureau Exécutif permet à l'Administration communale d'y diminuer son intervention dans le fonctionnement. Initialement évaluée à plus de 650.000€, la participation communale ne s'élèvera finalement qu'à 461.000€.

Nos **écoles communales** accueillent plus de 700 élèves et, hors salaires des enseignants, c'est environ 1.200.000€ qui sont dépensés pour celles-ci.

A noter que le montant destiné à la collecte des déchets tourne aux alentours de 400.000€ alors que celui du fonctionnement du parc à conteneurs est de 270.000€.

LES RECETTES ORDINAIRES

Depuis 20 ans, l'Administration communale n'a procédé à aucune augmentation de la fiscalité sur l'IPP et le précompte immobilier, la dernière datant de la législature 1995-2000 !

Le fonds des Communes et les autres compensations s'élèvent à 1.639.000€.

Les dividendes d'Ores et de Créadiv dépassent toujours les 405.000€ alors que la redevance pour l'occupation du domaine public s'élève à 155.000€, soit près du double de ce que percevait l'Administration communale avec la PBE !

Le dividende de Brutélé est en forte diminution, à savoir 18.000€.

A l'exercice propre, le budget ordinaire se solde par un boni de plus de 5.300€.

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

27.000.000€ ont déjà été dépensés en voirie et égouttage ces 15 dernières années et la volonté est de poursuivre ces investissements en 2021 avec un budget total de près de 4.000.000€. Différents chantiers sont donc à prévoir :

- * La station d'épuration de Rigenée (750.000€) – dossier géré par l'InBW ;
- * L'égouttage du quartier Saint-Roch (600.000€) ;
- * La rénovation de la rue des Peupliers et du Chemin des Sablières (260.000€ – 130.000€) ;
- * La rénovation de l'éclairage public, dont le passage au Led (120.000€) ;
- * La rénovation des sanitaires de l'école de Marbais (125.000€) ;
- * La rénovation de la toiture de l'église de Villers-la-Ville (575.000€) ;
- * La réparation du mur de soutènement du cimetière de Villers-la-Ville (175.000€) ;
- * La rénovation de la Place de Sart-Dames-Avelines (30.000€).



C'est donc un budget parfaitement dans la continuité des précédents qui démontre que la majorité en place est mobilisée au service de la population villersoise.



Energie

Tout savoir sur les compteurs intelligents

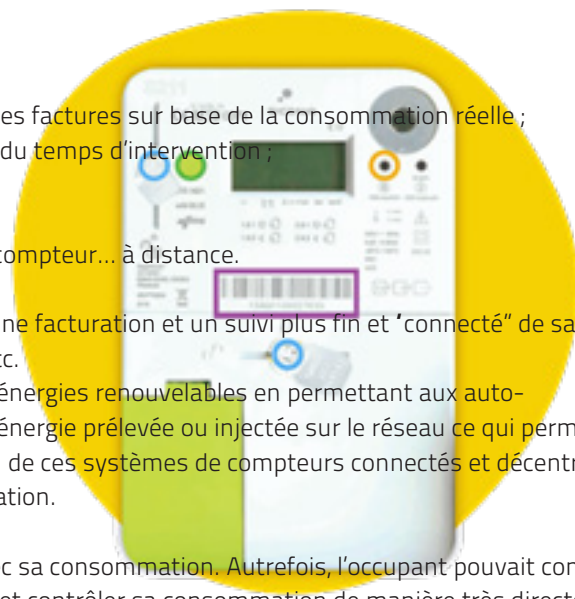
Les compteurs "intelligents" sont des compteurs électroniques qui comptabilisent la consommation électrique en ayant la particularité de communiquer les mesures au consommateur ainsi qu'avec le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD), à savoir pour Villers-la-Ville, ORES.

Cette information fournie par le compteur permet :

- Un meilleur contrôle des consommations ;
- Le relevé des compteurs par le GRD à distance et donc des factures sur base de la consommation réelle ;
- La détection rapide des pannes électriques et réduction du temps d'intervention ;
- Facilité et informations pour les auto-producteurs ;
- Prépaiement plus simple pour les compteurs à budget ;
- Modifications de la tarification, de l'index, fermeture du compteur... à distance.

Pour le consommateur, l'arrivée de ces compteurs permet donc une facturation et un suivi plus fin et "connecté" de sa consommation : historique de consommation, conversion en €, etc.

Ces systèmes ont un rôle important dans le développement des énergies renouvelables en permettant aux auto-producteurs d'obtenir en continu des informations précises sur l'énergie prélevée ou injectée sur le réseau ce qui permettra une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Côté GRD, l'apparition de ces systèmes de compteurs connectés et décentralisés permet de mieux gérer et d'accorder la production à la consommation.



Ces compteurs permettent à l'occupant de reprendre contact avec sa consommation. Autrefois, l'occupant pouvait compter le nombre de seaux de charbons / de bûches de bois qu'il brûlait et contrôler sa consommation de manière très directe et tangible. Aujourd'hui, le gaz et l'électricité "coulent" dans nos tuyaux opaques et nous n'avons pas la moindre information palpable pour comprendre et avoir une idée de sa consommation. L'émergence de compteurs communicants, avec leurs éventuels prolongements sous forme d'applications de suivi ou de gestion, pourra faciliter la conscience de la consommation à chacun et favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie plus facile notamment via la possibilité pour le compteur de parler dans des unités compréhensibles et qui intéressent le consommateur : en € et €/heure plutôt qu'en kWh et kW.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour 2034, les objectifs de la Région wallonne sont d'équiper 80 % des ménages de compteurs « intelligents », également dénommés compteurs « communicants » ou « smartmeters ».

Depuis 2020, ORES a commencé la pose de compteurs intelligents chez les clients qui en font la demande, ou chez les nouveaux prosumers. L'installation de ce type de compteur deviendra systématique au 1er janvier 2023 lors des remplacements ou de l'installation de nouveaux compteurs.

Une prime est octroyée par la Région wallonne pour le placement d'un compteur intelligent. Cette prime prend en charge le coût du placement et du compteur à savoir 152€ htva. Elle ne couvre pas le matériel de type coffrets ou bornes interruptibles qui pourraient être installés en plus. Cette prime est prévue jusqu'en décembre 2023 dans la limite des budgets définis par la Région wallonne. Une fois ceux-ci utilisés, le client devra payer lui-même les 152€ htva pour le placement de son compteur.

La demande pour l'installation d'un compteur intelligent se fait directement via ORES : <https://extranet.ores.be/fr/work-demands/existing-connection>.

En ce qui concerne la prime, aucune démarche ne doit être effectuée auprès du SPW Energie pour l'obtenir. Elle est octroyée directement par le GRD (ORES).

À noter également que les personnes électrosensibles n'auront pas de compteur intelligent installé chez elles.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Conseillère en Energie de l'Administration communale, Madame Delphine Robinet, au 071/87.03.87 ou par mail : energie@villers-la-ville.be.



La prévention contre le vol ou technoprévention



Les cambriolages dans les habitations restent une des formes de criminalité des plus importantes en Belgique. Les moniteurs de sécurité démontrent que les citoyens voient le cambriolage résidentiel comme l'un des problèmes les plus significatifs au sein de leur quartier.

Les faits se limitent généralement à des tentatives (de vols) quand des mesures environnementales, organisationnelles, mécaniques et/ou électroniques sont mises en place et se révèlent comme autant d'obstacles pour les auteurs qui ne restent généralement que quelques minutes sur le lieu du fait.

Si des vols ou des tentatives de vols peuvent être évités, c'est grâce à un ensemble d'actions et de partenaires : la vigilance des citoyens et de la police, les mesures prises par les citoyens pour sécuriser leur habitation, les partenariats locaux de prévention, les opérations menées par la police et le Ministère de l'Intérieur comme « un jour sans », le Ministère de la justice, les Communes, les conseillers en technoprévention, etc.

QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION :

- * Ne laissez pas vos objets de valeur à la vue de tous ;
- * Mettez vos bijoux de valeur (non portés) dans un coffre à la banque ou chez vous ;
- * Ne gardez pas d'argent liquide chez vous ;
- * Si vous avez des bijoux ou des objets de valeurs qui sont tout de même conservés chez vous, évitez de les mettre dans les endroits logiques tels que tables de nuit, salle de bain,... ;
- * Tenez un inventaire de vos objets de valeur en indiquant les numéros de série ;
- * Conservez les factures ;
- * Profitez du moment de l'achat pour noter les références et faire une photo. La police pourra ainsi plus facilement vous restituer vos biens si elle les retrouve ;
- * Ne déposez pas les cartons de vos nouveaux appareils devant chez vous, les cambrioleurs auront vite fait de repérer ce qu'il y a à voler chez vous ;
- * Ne laissez pas traîner des outils ou une échelle dans votre jardin ;
- * Fermez vos portes à clé en permanence et les fenêtres (quand vous vous absentez). Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes en oscillo-battants (en votre absence).
- * Activez votre alarme (si votre habitation en est équipée) même pour une courte absence ;
- * Donnez l'impression que votre habitation est occupée quand vous partez en journée/soirée/en vacances. Demandez à un voisin ou à un membre de la famille de relever le courrier ou d'abaisser et de relever les volets, ... Laissez une/plusieurs lumières allumées dans l'habitation,... ;
- * Signalez tout élément suspect dans votre rue ou chez vos voisins à la police en formant le 101.

LA TECHNOPRÉVENTION KESAKO ?

On pourrait définir la technoprévention comme l'ensemble des mesures (architecturales, environnementales, organisationnelles, mécaniques, électroniques) mises légalement en place par l'occupant, le propriétaire d'un bâtiment, d'une propriété, ayant pour effet de diminuer les risques de vols.

Au niveau de la Zone de Police, quatre inspecteurs sont conseillers en technoprévention :

- L'inspecteur de police Guy Grégoire : pour les Communes de Villers-la-Ville et Court-Saint-Etienne;
- L'inspecteur de police Philippe Bovenrade : pour la Commune de Chastre;
- L'inspecteur de police Xavier Duysens : pour la Commune de Mont-Saint-Guibert;
- L'inspecteur de police Joachim Kumps : pour la Commune de Walhain.

Ces inspecteurs peuvent venir chez vous, à votre demande, pour vous conseiller sur les mesures de protection de votre habitation.



Groupe d'Action Locale

Printemps du GAL et dynamique du territoire

Le printemps s'annonce à la façon d'une bonne bulle d'air au Pays des 4 Bras avec la mise en œuvre de plusieurs actions destinées aux citoyens, (futurs) professionnels du circuit-court... ou encore promeneurs, cyclistes, visiteurs de notre belle région.

Le programme, qui évoluera en fonction de la situation sanitaire, est à découvrir sur www.paysdes4bras.be. Des formations et ateliers, pour les professionnels comme pour les jeunes du territoire, des balades, des événements à co-construire ensemble...

Vous pouvez apporter votre contribution à la dynamique développée par le GAL. Comment ? En contactant l'équipe directement et en répondant aux appels lancés régulièrement par le GAL à destination de porteurs de projets, testeurs de matériel ou de circuits sur le terrain, citoyens créatifs et/ou motivés par (re)tisser du lien.

Retrouvez plus d'informations en ligne sur le site web du GAL et sur la page Facebook Pays des 4 Bras. L'agenda en ligne est régulièrement mis à jour en fonction des mesures sanitaires qui peuvent causer le report de certaines dates. Et n'hésitez pas à contacter l'équipe.

Contact : communication@paysdes4bras.be ou 071/ 81.81.29



Les bulles de Villages, un apéro-spectacle-débat itinérant

Bulles de Villages, ce devrait être dès ce printemps un apéro convivial qui s'installera dans les entités de Villers-la-Ville et de Les Bons Villers.



Bien plus qu'un apéro, ce sera avant tout un temps de rencontre et de mise en valeur des initiatives citoyennes positives, présentes dans la localité. L'idée est de recréer du lien après cette période compliquée !

Chaque Bulle de Village sera accompagnée d'un moment artistique et d'un temps d'échanges et de réflexion sur ce que sera demain, dans notre village, entre voisins et de ce que nous avons envie d'inventer ensemble.

Que vous habitiez Marbaix, Mellery, Sart-Dames-Avelines, Tilly ou Villers-la-Ville, si vous êtes motivés, avez des idées à porter, des envies à partager... Rejoignez rapidement le Comité d'accueil de votre localité pour participer à l'organisation de « votre » Bulle de Village !

Contact : pierre@lemonty.be ou 0492 85 70 72.
Rendez-vous sur la page Facebook de l'évènement « Bulles de Villages ».

« Bulles de Villages » est une initiative du GAL Pays des 4 Bras, portée par l'asbl Le MONTY dans le cadre du projet « Nouveaux espaces ruraux partagés ». Plus d'infos sur le projet et ses actions dont l'évènement « Bulles de Villages » sur www.paysdes4bras.be/nos-projets/espaces-collaboratifs/



Jeunesse

Plaine de jeux : organisation & recrutement

La plaine de jeux sera organisée du lundi 05 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021 inclus, avec la collaboration de l'asbl Animagique.

A cette occasion, l'Administration communale recrute du personnel d'encadrement (ouvert aux candidats masculins et féminins, âgés de 16 ans minimum.)

Lors de la sélection des candidats, il sera tenu compte des formations, brevets et titres pédagogiques dont seraient éventuellement titulaires les candidats, et d'une expérience en plaine de jeux. De plus, en application du Décret de la Communauté française de Belgique du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances, priorité sera donnée aux candidats titulaires des titres requis au sens du Décret.

Les candidatures motivées sont à adresser :

- soit via la poste, à Madame Anne-Michèle PIERARD, 1ère Echevine en charge de la Jeunesse rue de Marbais, 37 à 1495 Villers-la-Ville;

- soit par mail à Mme Ann Donneaux (atl@villers-la-ville.be)

Elles devront parvenir au plus tard le vendredi 30 avril 2021 et être accompagnées d'un curriculum vitae complet, d'un extrait du casier judiciaire (modèle destiné aux contacts avec mineurs - disponible au service population), d'une photo d'identité, ainsi que tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation. En outre, il sera également stipulé la période souhaitée (période 1 : du 5 au 23 juillet ; période 2 : du 26 juillet au 13 août).



La plaine de jeux 2021 respectera les mesures sanitaires en vigueur en juillet -août 2021. Toute l'organisation de ces animations dépendra des décisions et autorisations et pourrait être modifiée, voire annulée suite à l'évolution de la crise du COVID. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Anne-Michèle Pierard (0475/85.64.06) ou de Madame Ann Donneaux (071/87.03.63 - atl@villers-la-ville.be).

Environnement

Les guides composteurs se tiennent à votre écoute !

Fraîchement sortie de formation, une nouvelle équipe de guides composteurs se tient à votre disposition pour partager son savoir-faire et prodiguer conseils, trucs et astuces pour réussir un compost, même en appartement !

POURQUOI SE LANCER DANS LE COMPOSTAGE À DOMICILE ?

Le compostage à domicile permet de réduire notre impact environnemental (réduction de 30% du volume et 50% du poids de nos poubelles d'ordures ménagères, moins de déplacements jusqu'au recyparc, etc.).

De plus, le compostage permet la production d'un engrais d'excellente qualité (qui favorise la croissance des végétaux/des racines, améliore le rythme de diffusion des nutriments, améliore la porosité du sol et limite l'apparition de maladies).

Ultra motivés et énergiques, les guides composteurs sont là pour vous accompagner dans votre démarche. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un encadrement pour vos débuts.

N'hésitez pas à les contacter ! Vous aurez également l'opportunité de les rencontrer lors de prochains événements communaux.

Coordonnées des Guides composteurs 2020

NOM	Prénom	Village	Mail	GSM
Dechameux	Virginie	Villers-la-Ville	virdech@gmail.com	0475/33.24.07
d'HOOP	Frédéric	Tilly (Strichon)	getfredenic@gmail.com	
RIGO	Cécile	Marbais	rigocecile@skynet.be	0472/46.60.10
GERDAY-COLLE	Laurence	Tilly	gerdaycollelaurence@gmail.com	0498/72.52.14
DELHAY	Sébastien	Mellery	sdelhay@gmail.com	0476/36.28.76
DE COSTER	Michèle	Marbais	decostermichelle67@gmail.com	0479/50.94.67
VAN HOODYDONCK	Tom	Villers-la-Ville (Bois Cochet)	tomvh12@hotmail.com	0494/26.88.41
DRAPS	Mathieu	Sart-Dames-Avelines	drapsm@hotmail.com	
SARTENAER	Mireille	Sart-Dames-Avelines	mireille_sartenaer@hotmail.com	0478/27.10.35
MARCHANT	Philippe	Tilly	philippe.marchant@hotmail.com	0488/63.31.50

Commerçants & indépendants

Plan de relance économique : une centaine de demandes !



Vous êtes nombreux à avoir manifesté votre intérêt pour le soutien communal offert aux commerces, indépendants et professions libérales. Petit retour en chiffres :

Dans le courant des mois de janvier et février, ce sont plus de 6.900 masques et 68 flacons de gel hydroalcoolique de 500ml qui ont été remis.

Plus de 33 audits de la communication de nos acteurs locaux ont aussi été entamés par une société spécialisée en la matière (vitrine, site web, réseaux sociaux, logo,...)

24 racks vélo en métal en forme de « u inversés » sont en cours de placement pour augmenter l'attractivité des commerces.

12 panneaux, déclinés en trois modèles différents, ont fleuri le long des voiries communales, à travers tous nos villages.

L'idée est bien de rappeler la richesse de notre tissu local.

Enfin, ce sont trois écrans numériques destinés à la promotion et à l'information qui viennent d'être installés à la Maison communale, au complexe sportif et au CPAS. **Plus de 77 indépendants locaux** ont marqué leur intérêt pour cette opportunité.

Plus que jamais, il est indispensable de consommer, commander, entreprendre et acheter local !

Retrouver la richesse de notre tissu économique sur : www.villers-la-ville.be/annuaire

N'oubliez pas aussi notre page : <https://www.villers-la-ville.be/voscommandes>

Cette page reprend les adresses de restaurateurs, traiteurs,...fermés mais qui restent ouverts à vos commandes.



Tourisme

Recueil de balades locales né du confinement

Pour ne pas tomber dans la morosité et continuer à pratiquer une activité physique extérieure, pourquoi ne pas découvrir ou redécouvrir sa commune et ses innombrables chemins et sentiers ? Bien sûr, à l'heure d'écrire ces quelques lignes, nous sommes tenus d'éviter un maximum de contacts. Mais l'activité physique en plein air reste autorisée et même recommandée.

Si de nombreux Villersois connaissent bien leur commune et les balades balisées du Syndicat d'Initiative, pour changer de vos promenades habituelles ou vous donner de nouvelles inspirations, voici une vingtaine de promenades pour (re)-découvrir nos villages.

Disponible gratuitement en ligne sur le site internet de la Commune (www.villers-la-ville.be/promenades), ce recueil propose des circuits de 5 à 14 kilomètres. Chaque balade y est détaillée et accompagnée d'une carte.

Pour les adeptes de l'appli Cirkwi, retrouvez ces balades sous le nom de « Je marche, je roule, je découvre » ... et bien d'autres encore plus de 100 actuellement.



Balades en Brabant wallon

Cette brochure, intitulée « Guide des balades nature en Dyle-Gette », a été réalisée par Natagora Brabant wallon avec le soutien du CRDG (Contrat de Rivière Dyle-Gette). Elle vous fait découvrir 10 balades dans des paysages bucoliques, vallonnés et parfois un peu mystérieux.

Chaque balade, réalisée par des naturalistes chevronnés, fait l'objet d'une description minutieuse du tracé. Elle est illustrée de magnifiques photos et est accompagnée d'une carte et de commentaires sur l'observation de la faune, de la flore, du patrimoine naturel, historique et culturel rencontrés. Ces promenades sont volontairement courtes – 3.5 à 6.5 km – pour que chacun puisse prendre le temps de la découverte à son rythme.

La brochure est disponible au prix de 2,5€/pièce + frais d'envoi en la commandant par mail auprès de Noël De Keyzer à hysope73@yahoo.fr

Associations

Vous cherchez des bénévoles ? Nous vous aidons à en trouver !

Le Covid-19 a bousculé nos vies et celles des associations. Nos habitudes se sont vues chamboulées avec plus de temps pour soi et une envie de plus de solidarité.

Né en mars 2020, juste avant le confinement, « Volontariat Villersois » a pour objectif principal de favoriser la rencontre entre associations et candidat(e)s volontaires (bénévoles) :

- * En soutenant les associations/groupements/clubs de sport/organismes publics ... dans leur recherche de volontaires.
- * En aidant les candidats-volontaires à dénicher la tâche qui leur convient et les motive.

Pour ce faire, deux moyens de communication ont été mis en place tels que la création d'un site internet (<https://volontariatvillers.wixsite.com/villersois>) ainsi que le lancement d'une page Facebook partageant les annonces et les actualités (<https://www.facebook.com/volontariat.villersois/>)

Responsable d'une association (asbl, organismes publics, associations de fait) active à Villers-la-Ville et figurant sur le site internet de l'Administration communale à la recherche de bénévoles ponctuels ou réguliers ? N'hésitez pas à prendre contact via Brigitte Hogge, porteuse du projet - volontariat.villersois@hotmail.com



Associations (suite)

Plus jamais seul(e) à Noël a dû se réinventer

Crise sanitaire oblige, le repas solidaire du 24 décembre dernier n'a pu avoir lieu. L'action "back in Box" a donc vu le jour afin de permettre aux personnes isolées de bénéficier d'un peu de présence et de gaïeté. Avec la collaboration de certains commerces locaux, l'entraide pouvait se matérialiser en l'achat de vivres alimentaires à remettre aux bénéficiaires.

En outre, de nombreux dons ont également pu être remis.

Gageons que cette année, le groupe puisse à nouveau organiser leur repas solidaire le 24 décembre, ce qui n'exclut nullement une nouvelle action en collaboration avec les commerces locaux.



Rendez-vous sur la brocante de Mellery

Si l'évolution de la crise sanitaire le permet, la brocante de Mellery sera de retour cette année, le samedi 1er mai 2021. Comme d'habitude, la brocante se déroulera sur la plaine de la maison des jeunes de Mellery (rue de Thébaïs 57). Elle commencera à 8h et se terminera à 15h. Les brocanteurs et les artisans locaux peuvent s'installer à partir de 7h.

100 emplacements disponibles.

Informations et réservations :

www.villersentransition.be

brocantedemellery@gmail.com



Recolte de vivres du Rotary club !

Chaque année, depuis 15 ans, le ROTARY CLUB de votre région organise une récolte de vivres non périssables dans certains magasins de Villers-la-Ville.

Au vu des conditions difficiles de ces derniers mois, notre présence physique n'était pas envisageable, pour la sécurité de tous. Néanmoins, nous avons décidé de soutenir une association en laissant, à l'entrée d'un magasin, un panneau explicatif et des caisses à remplir. Et c'est avec plaisir que nous avons pu constater que vous nous avez emboîté le pas !

Les vivres récoltées ont été déposées rapidement à l'association locale qui a pu les redistribuer équitablement aux plus démunis de la région.

Merci au magasin de Marbais qui nous a accueilli virtuellement et surtout un grand merci à vous, les Villersois, pour votre aide et votre



Stages à Mellery

Dans le cadre apaisant de la ferme du Colombier, proposez à vos enfants de découvrir des petits plaisirs simples lors de nos stages : activités de la ferme, soin des animaux, entretien du potager, cuisine nature, jeux au grand air, etc.

Pour qui ? Enfants de 3 ans à 12 ans répartis en groupe d'âge.

Horaire ? De 9h à 16h avec possibilité de mettre vos enfants à la garderir.

Date ? Du 6 au 9 avril et du 12 au 16 avril.

Prix ? 100/120 € pour la semaine complète, 30 € la journée.

Où ? Lieu du rendez-vous : Maison des Jeunes de Mellery, rue de Thébaïs, 57H

Infos et inscriptions : www.jaco-stages.be

mathieu@jaco-stages.be

Tél : 0494.05.15.04



Zoom sur le registre de l'Etat civil en 2020

NAISSANCES

JANVIER

- 04 GONZE Neil né à Auderghem
- 06 FAVEST LALMAND Nael né à Namur
- 09 LEFEVRE Enzo né à Marche-en-Famenne
- 12 BENOIT COURTOIS Maxine né à Braine-l'Alleud
- 18 ADRIAENSEN Victoria née à Uccle
- 30 GONZALEZ CRAVILLON Lola née à Ottignies-LLN

FEVRIER

- 11 BARRAGAN DOUCHAMPS Orianna née à Charleroi
- 13 COLLETTE Joséphine née à Auderghem
- 14 DEHARENG Auréline née à Charleroi

MARS

- 04 DEBOUCHE Anaïs née à Charleroi
- 07 WUILMART Eleanor née à Charleroi
- 09 DUBAR Nathan né à Ottignies-LLN
- 23 SENY Maxence né à Ottignies-LLN

AVRIL

- 01 VANDENPLAS Chloé née à Ottignies-LLN
- 04 JACQUES Aurèle né à Namur
- 11 DEGRAUX Thibaut né à Ottignies-LLN
- 24 VERRIEST Anaïs née à Ottignies-LLN

MAI

- 07 de CALLATAY Max né à Ottignies-LLN
- 13 ANTONA Gioia née à Namur
- 16 MARCHAND Olivia née à Charleroi
- 17 MASY Margaux née à Villers-la-Ville
- 25 DEGRYSE Lucas né à Charleroi
- 28 SCHAEFER Inès née à Braine-l'Alleud
- 28 GILLET Victoire née à Ottignies-LLN

JUIN

- 10 BRENNET Louise née à Charleroi
- 17 PLASMAN Thomas né à Ottignies-LLN
- 24 AJZEN Benjamin né à Charleroi

JUILLET

- 03 GILLES Léon né à Ottignies-LLN
- 03 MASTORE Timéo né à Ottignies-LLN
- 03 BRENNET Naël né à Braine-l'Alleud
- 06 DAMANET Giulietta née à Charleroi
- 10 MOITY Léandre né à Anderlecht
- 20 SCHOLLAERT VANBROECKHOVEN Thomas né à Ottignies-LLN
- 29 BENUZZI Sacha né à Charleroi

AOUT

- 01 SARTHOU Lucia née à Ottignies-LLN
- 10 WAYCHAL AUDUREAU Anoushka née à Braine l'Alleud
- 15 VIERENDEELS Emma née à Braine-l'Alleud
- 17 GATOT Gaspard né à Ottignies-LLN
- 29 MALSCHALCK Alban né à Charleroi
- 31 GUZZETTA Enzo né à La Louvière

SEPTEMBRE

- 01 THIRY Emile né à Ottignies-LLN
- 02 LEONARD Augustin né à Ottignies-LLN

- 10 SABLON Maxime né à Ottignies-LLN
- 12 JOURION Lohan né à Ottignies-LLN
- 28 SNEYERS Rose née à Charleroi

OCTOBRE

- 13 GERARD MAUQUOY Malo né à Charleroi
- 20 CHARMANT Samy né à Braine-l'Alleud

NOVEMBRE

- 02 FRANCOISSE Juliette née à Charleroi
- 05 WACQUEZ Sacha né à Ottignies-LLN
- 09 LUTS Lily-Rose née à Ottignies-LLN
- 11 NICAISE Martin né à Ottignies-LLN
- 20 SEVRIN Norah née à Braine-l'Alleud
- 22 VAN LAER Aurélien né à Braine-l'Alleud

DECEMBRE

- 21 LECHIEN Manon née à Braine-l'Alleud

DÉCÈS

JANVIER

- 02 ECARNOIS Monique (Marbais)
- 03 AUBRY Jules (Marbais)
- 03 VANDERSMISSEN Jacques (Villers)
- 07 DEGRAUX Yvonne (Tilly)
- 20 BALIS Joëlle (Villers)
- 24 LEGRAND Alain (Sart)

FEVRIER

- 02 KAECKENBEECK Pierre (Mellery)
- 14 WILLEMS Raymond (Villers)
- 23 BOUFFIOUX Jean (Tilly)
- 23 DELLIS Georgette (Marbais)
- 29 AUBRY Patrick (Marbais)

MARS

- 06 DUSSART Anne (Tilly)
- 09 VANHACKENDOVER Jean-Claude (Marbais)
- 12 LEQUEUX Gilberte (Seneffe)
- 17 VERBRUGGEN Guy (Charleroi)
- 18 ELIARD Paul (Villers)
- 29 HONORE Marc (Marbais)
- 29 JAVAUX André (Marbais)

AVRIL

- 09 TOURNAY Jean (Marbais)
- 09 DE MYTTENAERE Guy (Tilly)
- 10 VERMANDER Rosalia (Tilly)
- 10 BLAISE Myriame (Villers)
- 22 GLINEUR Lucy (Mellery)
- 28 HAINAUT Claude (Tilly)

MAI

- 07 BOUFFIOUX Gabrielle (Villers)
- 08 VROMAN Christian (Tilly)
- 11 WAYS Elise (Wavre)
- 17 COLEMBIER Anne (Villers)
- 19 ANTOINE Georgette (Mellery)
- 26 LEHERT Victor (Marbais)
- 27 DEVAUX Marie (Villers)

**JUIN**

01 DEVROYE Martine (Marbais)
08 VERMEULEN Nicole (Mellery)
16 DAS NEVES Marie-Louisa (Tilly)
21 TOURNAY Marcel (Tilly)
23 HIGUET Rachel (Tilly)
23 AERTS Simonne (Tilly)
24 GILLES André (Sart-Dames-Avelines)
28 DRUEZ Christiane (Tilly)
30 SCHAFFERS Denise (Genappe)

JUILLET

11 BOODTS Simonne (Villers)
15 TYDGADT Jean (Villers)
15 MEINHARDT Stephan (Mellery)

AOUT

03 BERO Gisèle (Tilly)
04 TASTÉ Anne (Sart)
07 DUBOIS Jordan (Marbais)
11 DETHY Elisabeth (Villers)
23 DEGUELDRE Christiane (Villers)
25 LOISEAU Jean (Villers)
25 EUGENE Jules (Villers)
28 POULET Daniel (Villers)
31 DE NEYS Philippe (Marbais)

SEPTEMBRE

11 CONSTANT Louis (Villers)
18 COP Christiane (Villers)
20 LOCHT Patrice (Tilly)
24 LARDINOIS Gérard (Marbais)

OCTOBRE

10 SCHELLENS Jean-Pierre (Sart)
16 BILLEN Lucienne (Ottignies-L-L-N)
25 NICOLAS Georgette (Marbais)
27 WATTIAUX Colette (Sart)
29 BOUQUIEAUX Eric (Villers)
31 THOLLEMBECK Jacqueline (Sart)
31 MANNAERT Irène (Sart)

NOVEMBRE

01 DURIEUX Marcelle (Tilly)
04 DEFALQUE Marie-Claire (Villers)
07 DE JONGHE Suzanne (Villers)
08 LECOCQ Frédéric (Sart)
09 GERARD Claude (Sart)
11 SQUILBECK Albert (Marbais)
12 WIEME Jeanne (Villers)
14 GOSSIAUX Georgette (Sart)
19 URIET Andrée (Sart)
22 TAYMANS Loïc (Villers)

DECEMBRE

02 BARBÉ Jeannine (Villers)
03 AHMED Lucie (Tilly)
04 MOORS André (Villers)
04 BINOT Fernande (Villers)
04 GOUMAN Georgette (Sart)

04 RENAUX Jacques (Sart)
07 STALMANS Lucien (Sart)
07 DARCHE Elisabeth (Marbais)
08 WEETS Philippe (Villers)
14 GOFFAUX André (Villers)
17 DEWAGENEER Alain (Marbais)
22 MEJIAS CANTON Angelita (Marbais)
23 GÉRARD Marc (Sart)
23 HOCQ Pascale (Marbais)
24 VAN COTTHEM Sylvie (Villers)
28 SCHMIT Éric (Sart)

MARIAGES**JUIN**

20 – VANDER DONCKT Nicolas et DESCHUTTER Camille
27 – VOUCHE Michel et JENNART Laurence-Marie
27 – GOVAERT Nicolas et DONOGHUE Leah

JUILLET

02 – ECIRLI Muhammet et KARTAL Seyda
11 – GEBBIA Grégoire et TURKOGLU Dahlia
11 – GERARD Laurent et HERBIET Marie
17 – MELARDY Philippe et PEKELIS Marina
25 – BRASSELLE André et GILLARD Nathalie
31 – QUOITIN David et LEROY Laura

AOUT

08 – BRENNET François et GILIN Wendy
21 – BROZE Adrien et VERHELST Pauline
28 – HAES Jean-François et CHAIR Naoir
29 – AERTS Thomas et VANDER ELST Juliette

SEPTEMBRE

05 – GONZALEZ PELAEZ Michaël et CRAVILLON Aurélie
11 – VAN EESBEEK Samuel et JACQUET Virginie

OCTOBRE

03 – VERNIERS Benoît et GHEUX Alice

NOVEMBRE

28 – HERMAN François et SABLON Aline

CENTENAIRE

DESMET Julienne – née le 19 juin 1920

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE EN 2020

Noces de brillant – 65 ans de mariage

Hincq Valère et Aerts Marie-José – mariés à Marbais le 09/04/1955
 Grolaux Albert et Lejeune Suzanne – mariés à Verviers le 14/04/1955
 Eliard Georges et Demaré Mariette – mariés à Sart-Dames-Avelines le 03/09/1955

Noces de diamant – 60 ans de mariage

Goffaux Alfred et Douchamps Claudine – mariés à Court-Saint-Etienne le 16/01/1960
 Van Schoelant Jacques et Breckpot Raymonde – mariés à Mellery le 27/04/1960
 Colin André et Coulon Gisèle – mariés à Tilly le 14/05/1960
 Boitel Hervé et Robert Marie Claire – mariés à Villers-la-Ville le 16/07/1960
 Sauvage Christian et Lepoint Nadine – mariés à Le Roeulx le 16/07/1960
 Embrechts Jean et Bruyer Marie – mariés à Marbais le 04/08/1960
 Pigeolet Pierre et Prêat Françoise – mariés à Fleurus le 13/08/1960

Noces d'or – 50 ans de mariage

Heylen Michel et Vanden Bosch Martine – mariés à Villers-la-Ville le 21/03/1970
 Van Der Heyden Raymond et Paquet Marie – mariés à Stave le 02/05/1970
 Verstichel Robert et Blavier Danielle – mariés à Uccle le 02/05/1970
 Damanet Philippe et Pilloy Marcelle – mariés à Vitruval le 08/05/1970
 Debroux Claude et Falmagne Claudine – mariés à Tilly le 16/05/1970
 Naignot Alfred et Duval Solange – mariés à Villers-la-Ville le 20/06/1970
 Burny André et Van Doren-Dekoker Mireille – mariés à Tilly le 25/06/1970
 Pirlot Jean et Gillet Monique – mariés à Tellin le 03/07/1970
 Lebrun Simon et Halloy Geneviève – mariés à Marbais le 08/07/1970
 Van Eldom Christian et Janssens Christiane – mariés à Marbais le 18/07/1970
 Wilbaut Marc et Geeraerts Myriame – mariés à Marbais le 18/07/1970
 Richter René et Smith Maria – mariés à Nivelles le 18/07/1970
 Ghislain Jacques et Cauchie Nicole – mariés à Tilly le 23/07/1970
 Schoenaers Michel et Briers Marie – mariés à Châtelet le 24/07/1970
 Dellier Jean et Peeters Marie Jeanne – mariés à Wagnelée le 25/07/1970
 Bringloe René et Piret Monique – mariés à Ottignies le 01/08/1970
 Collaerts Guy et Frère Jacqueline – mariés à Baelen-sur-Vesdre le 08/08/1970
 Bertrand Michel et Verschelden Cécile – mariés à Jette le 12/08/1970
 Pilloy Daniel et Brughmans Jeannine – mariés à Sart-Dames-Avelines le 22/08/1970
 Servais Edgard et Rosy Claudine – mariés à Montigny-le-Tilleul le 05/09/1970
 Zaaj Abdelkader et Kaddouri Fatima – mariés à Kebdana/Maroc le 23/09/1970
 Flonet Jean Pierre et Toussaint Françoise – mariés à Ixelles le 26/09/1970
 Vanderschueren Robert et Massange Annique – mariés à Ixelles le 03/10/1970
 Vanderplancken Jacques et Druez Marie – mariés à Anderlecht le 14/10/1970

(Dans le courant du mois de décembre, le Bourgmestre Emmanuel Burton ainsi que la Première Echevine Anne-Michèle Pierard ont déposé les cadeaux aux jubilaires, dans le respect des mesures liées à la pandémie.)

**SUIVEZ AUSSI L'INFORMATION AU FUR ET À MESURE SUR FACEBOOK :
 "1495- COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE" OU
WWW.VILLERS-LA-VILLE.BE**

